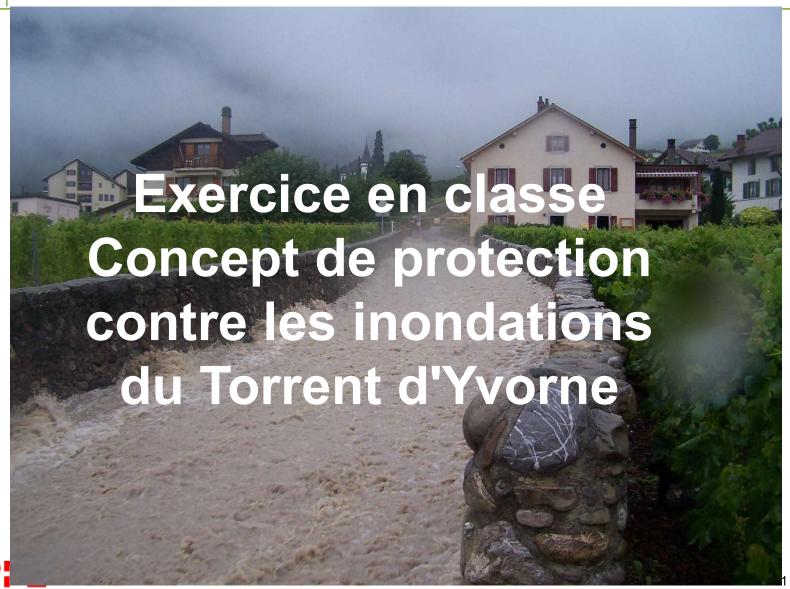


Aménagements des cours d'eau







Déroulement exercice

- Prise de connaissance de la situation
- Temps de réflexion par question de 5 à 10 min
- Prise de parole volontaire pour répondre et débat avec les autres collègues

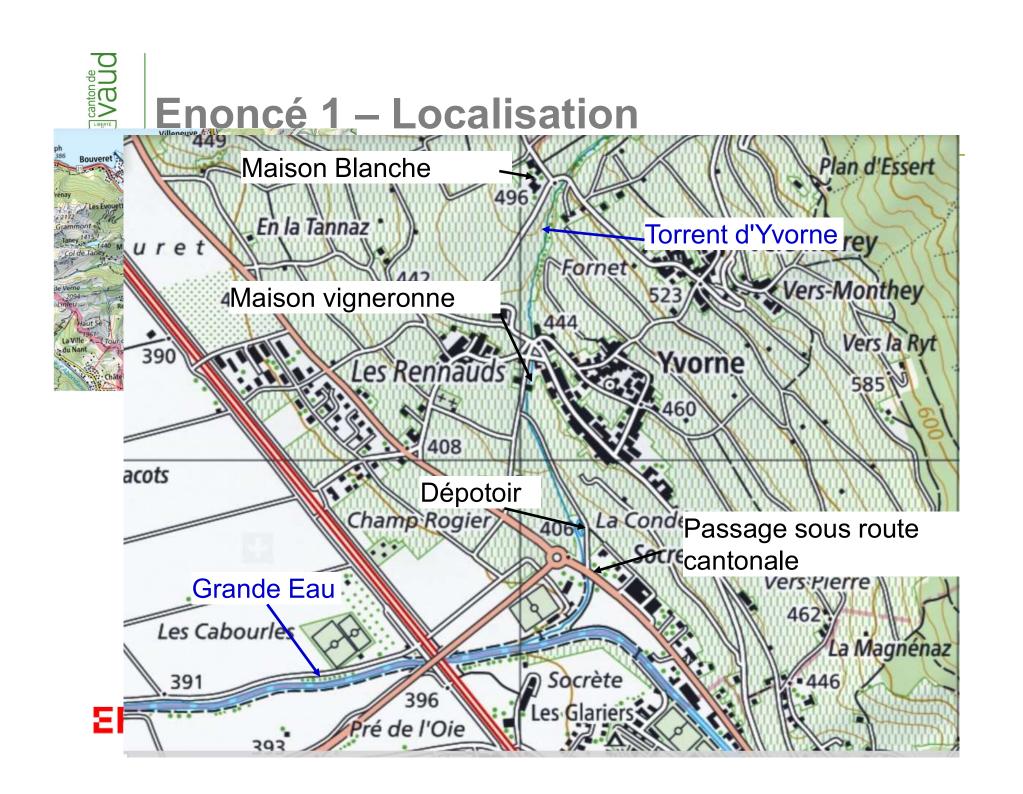




La commune d'Yvorne et le Canton vous mandatent pour les protéger **durablement** contre les crues du Torrent d'Yvorne

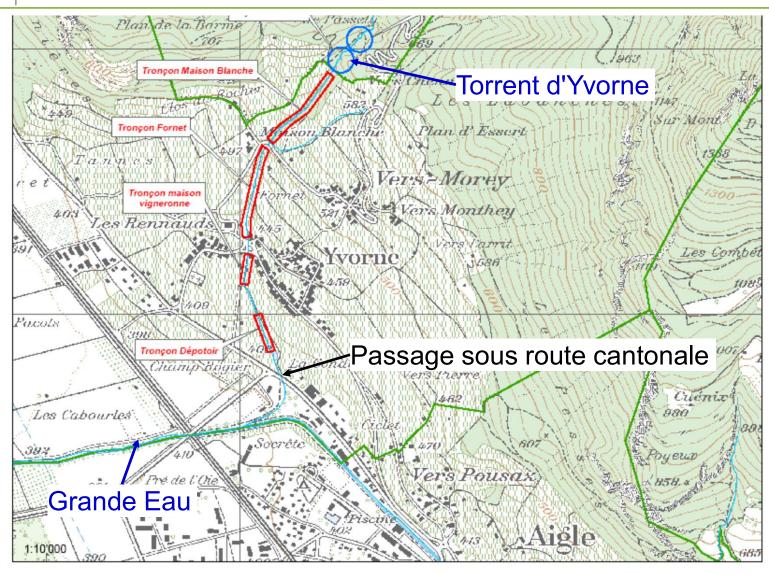
Ils vous expliquent en une séance les problèmes qu'ils ont rencontré....







Enoncé 1 – Localisation







→ Crue 4/5 d'août 2006

- Evènement transport sédimentaire de l'ordre d'un temps de retour de 100 ans
- Evènement hydrologique avec pointe de 10-12 m³/s (Q10-Q15)
- Très nombreux dépôts solides au droit du dépotoir et dans le lit vers le passage sous route cantonale
- Nombreuses érosions des berges dans le tronçon amont de Yvorne
- Déstabilisation de murs en amont du village (de la maison blanche)
- Débordements sur route cantonale





→ Crue 4/5 d'août 2006













- Evènement T. sédimentaire de l'ordre d'un temps de retour de 100 ans
- Evènement hydrologique de type centennale
- Fort charriage, dépotoir plein
- Passage sous route cantonal obstrué
- Dans village, passage sous maison vigneronne obstrué
- Débordement de tout le torrent en amont de la maison vigneronne en rive droite







Photo 1: Travaux de curage réalisé à l'aval du voûtage passant sous la place du village (photo prise par M. Alain Rouge le mercredi 8 août 2007 vers 22h40).



Photo 2: Tronçon situé entre les deux voûtages, vu de l'aval (photo prise le jeudi 9 août 2007 vers 11h00).







Photo 4: Ecoulement sur la route de Corbeyrier, vu de l'amont (photo prise le jeudi 9 août 2007 vers 11h00).



Photo 5: Ecoulement sur la route cantonale et retour dans le lit du torrent, vu de l'amont (photo prise le jeudi 9 août 2007 vers 10h30).







Photo 6: Ecoulement dans le lit du torrent à l'aval de la route cantonale (photo prise le jeudi 9 août 2007 vers 11h30).



Photo 8: Extrémité aval du voûtage (photo prise le vendredi 10 août 2007 vers 14h00).





Vous êtes chef de projet

- 1) Quelle démarche allez vous entreprendre pour attaquer ce mandat?
 - Echelle de réflexion?
 - Etapes de réflexion?
 - Quels données, documents allez vous rechercher?
 - Quels outils, directives allez vous utiliser?





Présentation démarche (5 min) Prise de parole volontaire d'un étudiant Réaction des autres sur demande





2) Qu'allez vous produire comme documents de base pour justifier la nécessité de votre concept de protection?





Présentation des résultats à produire (5 min)





Le déficit sécuritaire a été reconnu lors d'une séance sur place avec les autorités

4) Quels objectifs de protection allez vous préconiser?





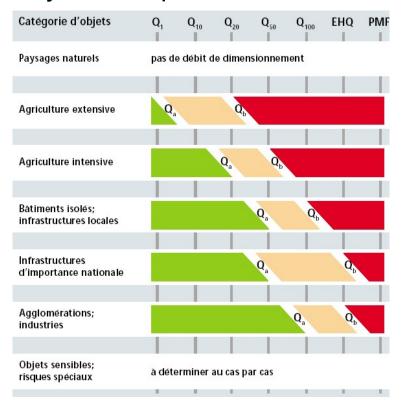
Présentation objectifs (5 min)

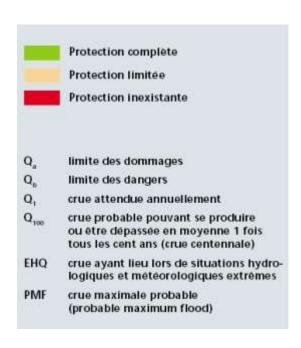




Réponse 3 – Recommandations OFEV

Objectifs de protection





La limite des dangers Q_b désigne un débit qui, lorsqu'il est dépassé, peut conduire à des conditions d'écoulement incontrôlées. La sécurité des objets à protéger n'est alors plus assurée."



[&]quot;La limite des dommages Q_a désigne le débit maximum qui s'écoule sans provoquer de dégâts aux objets à protéger.



5) Les objectifs de protection étant validés, quels types de mesures de protection allez vous proposer? Passives, actives, urgentes?





Présentation concept protection (10 min)





5) Le concept proposé date de 2012. L'aléa de ruissellement n'a pas été intégré. En observant la carte de ruissellement, considérezvous que les mesures réalisées soient adéquates et n'aggravent pas le ruissellement?





Question 5 – Carte ruissellement

